



## Question a propos le consulat de france a oran(moussmouss)

Par **foufouad**, le **01/09/2010** à **01:10**

Bonjour,

bonsoir moussmouss,justement j'ai queleque question a vous poser:tout dabord je suis algerien qui été en france du 2006 a 2009...ma femme a fait imprimer le formulaire de la ccm et on va juste le remplir & lui fournir les documents qui me concerne..(1)-est ce qu'on peut envoyé le dossier directement a nantes sans prendre un rdv au consulat a oran??.....(2)-j'ai vu sur le forum qu'il y a une dame qui a envoyé son dossier & qu'il lui demande des documents qui sont pas demandé sur le formulaire (une photocopie de la caret nationale du père & un autre certificat ??..(03)-ma futur femme se trouve actuellement enceinte & je sais pas comment reconnaitre mon enfant auprès du consulat d'oran,faut t'il les appeler ??ou prendre rdv?? ou comment ça se fais??..jaimerais bien prendre contact avec vous car je suis totalement perdu dans tout ça & je vous done mon adresse email([riskyfou@msn.com](mailto:riskyfou@msn.com)) merci d'avance